

*L'ajournement*

● (1815)

Aujourd'hui, quand j'ai demandé au premier ministre (M. Trudeau) de quelles propositions il s'agissait, il m'a renvoyé à son discours d'hier soir; à cette occasion le premier ministre a dit que le Canada appuierait une proposition moins avancée que la fameuse option zéro proposée par le président Reagan. On peut en déduire que l'option zéro ne sera pas acceptée et qu'une autre proposition sera présentée. Quelle sera cette proposition, monsieur le Président? Quelle sera l'option proposée par le Canada pour éviter le terrible holocauste nucléaire que nous promet la course aux armements?

Dans son discours d'hier soir, le premier ministre n'a pas été plus clair au sujet du missile de croisière, évoquant cette fois-là les obligations de son gouvernement vis-à-vis de l'OTAN. C'est une dérogation par rapport à l'exposé précédent, où il était question d'une entente bilatérale avec les États-Unis. A un moment donné nous avons entendu dire qu'une demande avait été faite et par la suite, l'ancien secrétaire d'État aux Affaires extérieures a dit qu'il y avait eu engagement de principe. Pourtant, le premier ministre et l'actuel secrétaire d'État aux Affaires extérieures l'ont nié.

Nous ignorons si le gouvernement canadien a envisagé sérieusement de mettre à l'essai le système de lancement des missiles de croisière, car, par l'entremise des trois ministres que j'ai nommés, il a délibérément brouillé les cartes, afin que les Canadiens ne sachent pas exactement quelle est la position de leur pays sur les armes nucléaires.

A l'heure actuelle, l'opinion publique canadienne bouge énormément, et le gouvernement en est, sans aucun doute, conscient. Cependant, le gouvernement ne sait pas proposer à la population canadienne, comme il le devrait, une orientation en ce domaine très importante. En outre, il a tort de ne pas se joindre aux autres pays membres de l'OTAN qui veulent exercer des pressions sur les deux superpuissances qui se partagent 95 p. 100 de la technologie et des armes nucléaires. Le reste du monde est l'otage de cette course aux armements sans fin.

Hier soir, le président des États-Unis a donné une nouvelle version de la guerre des étoiles—qui jusqu'à maintenant n'était que fiction. A la fin du siècle, nous allons assister à l'utilisation de rayons laser à des fins de défense dans l'espace. Cela ne fera qu'entraîner une course aux armements encore plus folle, alors que la solution réside dans les négociations qui ont lieu à l'heure actuelle à Genève et dans les pressions exercées sur les deux parties au nom de l'humanité. C'est la question que je pose au secrétaire d'État aux Affaires extérieures et au premier ministre, mais nous n'obtenons jamais de réponse.

La confusion la plus totale règne au sujet des missiles de croisière. Sur la question essentielle, le Canada devrait selon moi proposer des mesures réalistes compte tenu du fait que les armements nucléaires actuels ont un effet de dissuasion suffisant et que la modernisation de l'arsenal nucléaire pourrait nous entraîner dans une nouvelle course aux armements stratégiques et nucléaires. En d'autres termes, si nous sommes en faveur d'une stratégie d'étouffement, il faut agir en conséquence.

Si le Canada désire présenter des propositions, nous devrions suggérer aux États-Unis et à l'Union soviétique d'annoncer de concert un moratoire bilatéral sur les essais en vol de tous les armements nucléaires. Ce moratoire demeurerait en vigueur durant les négociations de Genève entre les États-Unis et

l'Union soviétique sur la réduction des armements nucléaires. Il s'agit d'une politique essentielle qui nous amènerait au cœur du problème, et il ne s'agirait plus alors de savoir si oui ou non les missiles de croisière doivent être mis à l'essai et si nous avons certains engagements à respecter.

Notre devoir est clair, monsieur le Président. Nous devons être membre de l'OTAN, mais nous avons aussi certaines obligations envers l'humanité. Dans les circonstances actuelles, à titre de nation importante du monde, nous devons proposer des solutions réalistes. Le Canada devrait, selon moi, appuyer, aux Nations Unies, les propositions qui ont déjà été soumises.

● (1820)

La première réside dans l'arrêt immédiat, par toutes les nations, de la mise à l'essai, du déploiement et de la fabrication de tous les armements nucléaires et des systèmes de lancement, en attendant une réduction importante des arsenaux nucléaires, et la seconde, dans des négociations visant à signer un traité mondial sur une réduction simultanée, équilibrée, vérifiable et applicable des armements, afin que les pays n'aient plus un jour que les forces policières nécessaires à leur sécurité interne. Cette proposition était au cœur du document issu de la Première session spéciale extraordinaire des Nations Unies consacrée au désarmement, en 1978, document qui renferme un programme complet de désarmement mondial. Il n'a malheureusement pas été mis en œuvre et nous avons plutôt assisté à une accélération de la course aux armements, car les nations du monde, le Canada en tête, ne se sont pas unies pour que les négociations de Genève et, en fait, les cinq séries de négociations très complexes qui ont eu lieu sur cette question jusqu'à maintenant donnent des résultats.

Dans son premier rapport, le Secrétaire général des Nations Unies, M. Perez de Cuellar, a déclaré que nous étions au bord de l'anarchie internationale. Le gouvernement canadien devrait prêter une oreille attentive à cet homme et agir en conséquence.

*[Français]*

**M. Jean Lapierre (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur le Président, c'était avec beaucoup d'intérêt que j'écoutais les remarques de l'honorable député d'Edmonton-Sud, mais j'aimerais remettre cette discussion en perspective.

En 1977, l'Union soviétique déployait ses premiers missiles nucléaires de portée intermédiaire, c'est-à-dire les SS-20, équipés de trois ogives ou de trois têtes nucléaires d'une portée de 5,000 kilomètres, menaçant toutes les villes d'Europe de l'Ouest. A la demande des Alliés européens, et j'entendais mon honorable collègue tout à l'heure dire que c'était une entente bilatérale, mais c'est bien à la demande de nos alliés de l'Europe de l'Ouest que l'OTAN prenait en 1979, sous le gouvernement de mon honorable collègue... Il peut bien en réclamer aujourd'hui la vertu et la maternité, mais en décembre 1979, c'était son gouvernement qui était partie à la décision de l'OTAN de déployer de nouveaux missiles de portée intermédiaire devant remplacer les missiles de portée moindre, afin de répondre à la menace des SS-20. En même temps, l'OTAN proposait à l'Union soviétique de négocier des limitations réciproques de ces missiles.